

**Zeitschrift:** Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde  
**Herausgeber:** Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel  
**Band:** 65 (1965)

**Artikel:** La Confrérie des léproseries de Basse-Alsace au XVe siècle  
**Autor:** Himly, François-J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-117454>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Confrérie des léproseries de Basse-Alsace au XV<sup>e</sup> siècle

par

François-J. Himly

La mentalité médiévale présente parmi ses caractères les plus marquants l'intensité de la vie collective<sup>1</sup>. Partout, unions professionnelles, associations militaires, sociétés de jeux – de tir par exemple –, alliances urbaines ou monétaires, associations de paix régionales ou castrales, confréries religieuses, sous leurs multiples formes<sup>2</sup>, témoignent avec éclat de ce besoin de solidarité humaine, de cette horreur de l'isolement. Une expression rare de ces tendances se fait jour à propos de la catégorie des vivants certainement la moins favorisée, la plus pitoyable qu'ait connu le Moyen Age, celle des lépreux.

Face à cette terrible maladie, nul ne disposait alors de remèdes qui pussent guérir ni même soulager ceux qui en étaient frappés. L'immense volonté de charité qui hante les esprits se devait pourtant de découvrir un moyen de marquer avec ferveur la solidarité étroite qui liait malades et bien portants en recourant non seulement aux aumônes, mais aussi à la prière.

C'est dans ces conditions qu'est née dans le diocèse de Strasbourg à la fin du XV<sup>e</sup> siècle une confrérie intéressant dix-huit léproseries établies dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Saverne, alors la capitale administrative de l'évêché de Strasbourg.

La charte de fondation de cette confrérie<sup>3</sup> permet de mettre en

<sup>1</sup> A l'auteur de l'«Altes Volkstum der Schweiz» 1956), synthèse remarquable de la vie collective d'autrefois, c'est un honneur et un plaisir que de pouvoir apporter cette petite fleur pour son magnifique jardin.

<sup>2</sup> Voir la magistrale mise au point de G. Le Bras, Les confréries chrétiennes. Problèmes et propositions, dans Revue historique de droit français, 1940–1941, p. 310–363, initiation reproduite dans ses Etudes de sociologie religieuse. Paris 1956, t. II, p. 423–462. Sur l'essor de la piété et la belle vitalité des confréries à la fin du Moyen Age, lire le rapport d'ensemble de B. Mæller pour les pays germaniques dans Colloque d'histoire religieuse (Lyon, octobre 1963). Grenoble 1963, in-8°, p. 41–52.

<sup>3</sup> Archives communales de Saverne, archives hospitalières, charte n° 3. Copie moderne partielle aux Archives du Bas-Rhin, G 1738 (1).

lumière l'idéal qui présida à sa création, le choix de son siège, son rayonnement et les moyens mis à sa disposition.

\*

Le jour de la Pentecôte de l'année 1471, à l'instigation du Magistrat de Saverne et sous sa protection est constituée, dans l'église de pèlerinage Notre-Dame de Monswiller (Monoltzwiller) une confrérie de léproseries dans le dessein de célébrer quatre anniversaires «pour la consolation des pauvres ladres et le repos de l'âme de tous ceux qui leur ont accordé et leur accorderont encore des aumônes<sup>4</sup>». Les léproseries appartenant à la confrérie sont: l'établissement dit près des recluses «bei der Closen<sup>5</sup>», Saint-Nicolas de Saverne<sup>6</sup>, Sainte-Catherine et Saint-Nicolas de Marmoutier<sup>7</sup>, de Odratzheim<sup>8</sup>, Rosheim<sup>9</sup>, Eckbolsheim<sup>10</sup>, Hochfelden<sup>11</sup>, Wingersheim<sup>12</sup>, Brumath<sup>13</sup>, Saint-Marc de Neuwiller<sup>14</sup>, Saint-Guérin de La Petite-Pierre<sup>15</sup>, Boux-

<sup>4</sup> «Zum trost der armen siechen und dem seelenheil aller Menschen die inen ir almosen mitgeteilt hant, auch nochmolss mitteylen werden.»

<sup>5</sup> Fondé avant 1306, à proximité des Recluses, il fut déplacé en raison de ce voisinage hors de la ville, vers Otterswiller, détruit en 1622 et reconstruit en 1623 pour être réuni à l'hôpital en 1701. *A. Adam*, Die drei Zaberner Steigen (Saverne 1896, in-8°, 55 p.), p. 8.

<sup>6</sup> Installée au haut de la côte de Saverne, au lieu-dit Usspann «changement d'attelage», à une date inconnue. L'établissement, doté d'un hôpital, d'une chapelle et d'un cimetière, fut détruit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. *Adam*, art. cité, p. 7-10, plan. Voir note 36.

<sup>7</sup> Située au pied du Sindelsberg, au bord de la route de Marmoutier à Saverne, elle existait dès 1287; réunie à l'hôpital de Saverne en 1701. *M. Barth*, Beiträge zur Geschichte elsässischer Kirchorte und ihrer Patrozinien, dans Archives de l'Eglise d'Alsace, t. 10 (1959), p. 89-140 (p. 119-120).

<sup>8</sup> Etablie peu après 1538, réunie à l'hôpital de Molsheim en 1701. *Pb. Grandier*, Œuvres inédites, t. VI, p. 149.

<sup>9</sup> Existait dès 1444. *H. Witte*, Die Armagnaken im Elsass (Strasbourg 1889, in-8°, 158 p.), p. 135.

<sup>10</sup> Fondée avant 1450. *C. Schmidt*, Notice sur l'église rouge et la léproserie de Strasbourg, dans Bull. de Soc. pour la Conservation des monuments historiques d'Alsace, t. 10 (1876-1878), p. 268-269.

<sup>11</sup> Existait avant 1471. *D. Fischer*, Hochfelden nach geschichtlichen Quellen (Saverne 1870, in-8°, 24 p.), p. 9.

<sup>12</sup> Etablissement qui n'est connu que par cette charte.

<sup>13</sup> Mentionnée dès 1444, réunie à l'hôpital de Haguenau en 1701, située entre Brumath et Stephansfeld.

<sup>14</sup> Installée au XV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement actuel du cimetière protestant; sa chapelle a été détruite en 1759. *D. Fischer*, Abtei und Stadt Neuweiler (Saverne 1876, in-8°), p. 90-93.

<sup>15</sup> Fondée à une date inconnue. *F. Zuber*, Die vergessene Wallfahrt zum heiligen Gerinus am Karlsprung bei Zabern, dans Archiv für elsässische Kirchengeschichte, t. 12 (1937), p. 83-90 (p. 88).

willer<sup>16</sup>, Ingwiller<sup>17</sup>, Reichshoffen<sup>18</sup>, Kutzenhausen<sup>19</sup>, Lochwiller<sup>20</sup>, plus deux établissements qui ne peuvent être situés avec précision: «am Leitzenberg» et «zu der Aspen<sup>21</sup>».

Le curé de Monswiller s'engageait à faire chanter un office et à faire dire deux messes quatre fois par an pour le salut des ladres et de leurs bienfaiteurs, moyennant trois schillings, et une rente annuelle de six sous; il s'astreignait en plus à lire une messe des âmes devant l'image de la Vierge et, après la messe, à chanter pour les défunt le miserere et le de profundis. Son église était enrichie d'un calice de vermeil qui avait coûté 15 gulden.

Ce document constitutif a été confirmé à plusieurs reprises par les évêques de Strasbourg. Dès 1474, Robert de Bavière consacrait<sup>22</sup> l'«honorable confrérie des pauvres ladres que l'on appelle les Bonnes gens<sup>23</sup>» et octroyait à chaque membre de la confrérie et à tous ceux qui lui accorderaient une aumône quarante jours d'indulgences pour les péchés capitaux et un an d'indulgences pour les péchés quotidiens, sans compter l'indulgence déjà obtenue de l'église de la Sainte Vierge de Monswiller<sup>24</sup>.

A leur tour, en 1505 et en 1507<sup>25</sup>, les évêques Albert de Bavière et Guillaume de Honstein confirmèrent les dispositions primitives.

Faute d'autres textes, telles sont toutes les précisions qu'il est possible de réunir sur une confrérie dont en somme ne sont connues que les origines et non le rôle et la disparition.

<sup>16</sup> Son existence n'est connue que par la charte de 1471.

<sup>17</sup> Date du XIV<sup>e</sup> siècle, disparue avant 1673. *E. Herr*, Das Gutleuthaus in Ingweiler, dans *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, t. 22 (1906), p. 76-106.

<sup>18</sup> Citée pour la première fois dans la charte de 1471; située sur la route de Wœrth. *F. Schneider*, Beiträge zur Chronik von Reichshoffen, Bad-Niedernbronn, Stürzelbronn (Strasbourg 1938, in-8°, 122 p.), p. 55-56.

<sup>19</sup> Aucune autre trace n'en subsiste que la charte de 1471.

<sup>20</sup> Le texte dit «zu Loch». L'identification avec Lochwiller paraît assurée du fait qu'en 1458 cette localité est dite «Willer im Loch».

<sup>21</sup> Il ne m'a pas été possible d'identifier ces deux établissement. Le substantif Aspe désigne une variété de peuplier et se retrouve dans les lieux-dits, tel «Zen Aspen» dans la commune de Burgheim en 1288. *Ch. Schmidt*, Historisches Wörterbuch der elsässischen Mundart (Strasbourg 1901, gr. in-8°, 447 p.), p. 18. Cependant aucune léproserie n'est signalée à Burgheim.

<sup>22</sup> Voir note 3.

<sup>23</sup> «Der lóbliche Bruderschaft der armen ussetzigen die man nenet die Gutenleute.»

<sup>24</sup> «Einem yeden der in der Bruderschaft ist oder sin almüsen darin git, vierzig tag todlichen sünden und ein ior tegelichen sünde, one den applas den sie haben von der heiligen müter Kirchen Monoltzwiler.»

<sup>25</sup> Archives communales de Saverne, archives hospitalières, chartes n° 4 et 5. L'acte de 1505 existe en copie moderne aux archives du Bas-Rhin: G 1738 (1).

Quelques aspects de cette création appellent cependant un bref commentaire permettant d'apprécier son importance exacte dans l'histoire spirituelle et matérielle de la charité médiévale, envisagée dans le cadre alsacien.

Le trait dominant, immédiatement perceptible, reste le caractère laïque du fondateur. La seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est une époque de décadence hospitalière; le haut clergé se désintéresse pour près d'un siècle de ses devoirs envers hôpitaux et léproseries avant de les reprendre lors de la renaissance catholique.

En raison de cette indifférence, de nombreux hôpitaux étaient progressivement passés de l'administration épiscopale à l'administration municipale: tel fut aussi le cas de l'hôpital de Saverne en 1471<sup>26</sup>. Sans doute cette marque de désintérêt ne devait pas être très récente, car le magistrat de Saverne, sitôt opérée la transmission des pouvoirs, montre qu'il a mûrement réfléchi aux problèmes notamment financiers qu'elle entraîne, en assumant ses nouvelles charges avec compétence et initiative. Son problème, il le résout en créant une confrérie offrant un double avantage: soulager le budget municipal en découvrant par un moyen nouveau des recettes destinées à l'entretien des malades et des pauvres, faire bénéficier un grand nombre de lépreux de la charité et des prières publiques.

Une autre manifestation de l'efficience réaliste du magistrat réside dans le choix du siège de la confrérie. Déjà Saverne jouissait du prestige que Strasbourg ne possédait plus depuis 1268 – date de l'expulsion de l'évêque par ses bourgeois –, celui d'être la résidence du prélat et le siège de l'importante administration épiscopale. Cet atout ne suffisait pas.

Une confrérie qui aspire à trouver des moyens d'action pratiques en procédant à un rassemblement d'aumônes aussi important que possible possède beaucoup plus de chances d'atteindre ses objectifs si, au lieu d'être centrée n'importe où, dans un village ou dans une ville quelconque, elle tient ses assises dans un lieu de pèlerinage très fréquenté. La localité de Monswiller, située à 2 km de Saverne, répondait à merveille à ces préoccupations.

L'église de Monswiller, citée dès 1178<sup>27</sup>, possède encore aujourd'hui la base de sa grande tour romane; au XIV<sup>e</sup> siècle, le reste de l'édifice avait été reconstruit et agrandi en style gothique. Grâce à une image de la Vierge, elle devint à une date inconnue, faute de textes, le but d'un pèlerinage qui connaissait à la fin du Moyen Age une solide

<sup>26</sup> Archives communales de Saverne, archives hospitalières, charte n° 2.

<sup>27</sup> J.-D. Schäpflin, *Alsatia diplomatica*, Mannheim, 1772, in-fol., t. I, p. 264, n° 321.



renommée régionale<sup>28</sup>. L'importance de cette fonction, sans doute assumée dès le XIV<sup>e</sup> siècle, est attestée par l'existence d'une confrérie – dépourvue de liens avec celles des léproseries – fondée à la fin

<sup>28</sup> J. Lévy, *Die Wallfahrten der lieben Mutter Gottes im Elsass* (Rixheim 1909, in-8°, 365 p.), p. 275-276.

du XV<sup>e</sup> siècle, et destinée à renforcer encore le culte de la Vierge<sup>29</sup>. Le concours de pèlerins était à ce point considérable qu'en 1497 fut entreprise la construction d'un hôpital des passants où étaient accueillis tous ceux qui, aliénés ou épileptiques<sup>30</sup>, espéraient de l'image de la Vierge le miracle de la guérison. La notoriété et la fréquentation lointaine de ce pèlerinage<sup>31</sup> devait décider le magistrat savernois à y installer le siège de la nouvelle confrérie des léproseries, soutenue par le rayonnement de Monswiller.

La confrérie était tout naturellement appelée à trouver des limites géographiques beaucoup plus larges qu'une institution isolée et par conséquent à connaître une efficacité accrue. Les dix-huit léproseries qu'elle groupait essaient autour de Saverne dans un rayon de 50 à 60 km, depuis Rosheim au sud jusqu'à Reichshoffen au nord comme le montre la carte. Cette distribution semble donc refléter la situation qui régnait dans l'organisation de la lutte contre la lèpre. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette coïncidence n'est qu'apparente; elle soulève quelques problèmes.

D'abord, elle est loin de recouvrir l'ensemble du diocèse: toute la partie badoise lui échappe. Mieux encore: aucune des léproseries situées au sud de la Bruche n'est affiliée à la confrérie. Cette limitation s'explique par l'éloignement de Monswiller et de Saverne: l'efficacité de la confrérie ne peut être pleinement sensible que dans un rayon d'un jour et demi à deux jours de marche.

Ensuite et surtout, la confrérie, même dans le périmètre où elle exerce son action, n'englobe pas toutes les léproseries de son territoire. A l'intérieur de celui-ci subsiste toute une série d'établissements menant, en dehors de la confrérie, une existence parfaitement indépendante. Cette autonomie s'explique par plusieurs raisons. Il était tout naturel que les léproseries de villes importantes, surveil-

<sup>29</sup> Sur les confréries de pèlerins, voir *E. von Mäller*, Die Ellendenbrüderschaften. Ein Beitrag zur Geschichte der Fremdenfürsorge im Mittelalter. Leipzig 1906, in-8°, 176 p.; à compléter par le point de vue sociologique: *J. Heinsberg*, Die Ellendenbruderschaft des Mittelalters als soziologisches Phänomen. Diss. Bonn. Düsseldorf 1933, in-8°, 66 p.

<sup>30</sup> «Insondern vil armen ellenden sinnlosen menschen die do wident (wütend) und rosent (rasend) sind, darzu befallen und behaft sind mit dem bösen wehe und besessen sind... Aber nun dieweil da ein nuwer spital angefangen...» Charte éditée par *A. Adam*, Eine alte Urkunde über die Wallfahrt in Monsweiler, dans Strassburger Diözesanblatt, t. 21 (1902), p. 5-18 (p. 9).

<sup>31</sup> Les éléments utiles pour les apprécier se trouvent dans l'opuscule «Mater admirabilis Montiswillana, das ist Beschreibung der wunderbarlichen Mutter Gottes Mariä zu Monsweiler, nechst der hochfürstlichen bischöflichen Strassburgischen Residenzstadt Elsass-Zabern, deroselben Ursprung Wunderzeichen und Bruderschaft». Strasbourg 1664, in-16°.

lées voire gérées par leurs conseils respectifs, aient échappé à la confrérie: tel est le cas de celles de Haguenau, d'Illkirch – dépendant de Strasbourg<sup>32</sup> –, de Molsheim et d'Obernai avec sa voisine Ottrott. Il est moins évident que d'autres ladreries encore n'aient pas été rattachées à la confrérie, puisqu'elles étaient isolées, loin de la sollicitude des magistrats urbains.

Faute de textes nombreux, surtout faute de travaux d'approche, l'exclusion de neuf autres léproseries peut être attribuée pour l'instant à trois causes. La première est la disparition de celles qui remontaient au XIV<sup>e</sup> siècle, comme Traenheim, ou au XV<sup>e</sup> siècle comme Reichstett. La seconde souligne leur importance devenue négligeable, qui cependant ne les a pas empêchées de survivre jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, telles Allenwiller, Bischoffsheim, Gresswiller, Mutzig, Obermodern et Weyersheim.

Plus original enfin pourrait être le cas de Dossenheim-sur-Zinsel. Dans cette localité existait en 1624 une curieuse institution: la léproserie intercommunale associant les quatre villages de Saint-Jean-Saverne, Dossenheim, Ernolsheim-lès-Saverne et Steinbourg<sup>33</sup>. Ce groupement, analogue à celui de Monswiller par son esprit, mais différent par sa réalisation, témoignait encore de sa pleine activité au début du XVII<sup>e</sup> siècle; il correspondait donc à un besoin, certainement plus marqué un siècle auparavant, et sans doute n'était-il pas nouveau: sa fondation avant la confrérie de Monswiller expliquerait bien qu'il n'ait pas été touché par elle.

Il semble donc que le Conseil des bourgeois de Saverne ait fixé son choix à la fois sur les léproseries indépendantes de l'influence urbaine et sur celles qui n'avaient pas atteint encore en 1471 un déclin trop marqué tout en ne jouissant pas d'un statut intercommunal. Ces établissements, il avait pu en connaître aisément l'importance en faisant interroger les pèlerins et les malades qui, par les routes, affluaient de toute la région.

Ce sont les relations entre la circulation et les léproseries qui appellent une dernière observation. La conjonction entre les routes et les établissements hospitaliers de toute nature – hôpitaux, hos-

<sup>32</sup> Strasbourg, déjà très peuplée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle comptait environ 20 000 habitants, destinait ses lépreux à deux établissements extérieurs Illkirch et surtout Schiltigheim, avec son importante Eglise Rouge. Eckbolsheim, par contre, pourtant toute proche de la ville, échappait à l'influence strasbourgeoise: son recrutement est entièrement rural, comme l'atteste la liste de ses pensionnaires éditée par J. Krieger, Beiträge zur Geschichte der Volksseuchen, zur medizinischen Statistik und Topographie von Strassburg, dans Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen, t. 10 (1879), p. 1-174 (p. 48).

<sup>33</sup> Archives communales de Dossenheim, déposées aux Archives du Bas-Rhin, fasc. 6.

pices de pèlerins ou de pauvres passants, et surtout léproseries – est un phénomène de civilisation depuis longtemps remarqué<sup>34</sup> quoique tendant à tomber dans l'oubli<sup>35</sup>. D'une part, la route est le moyen naturel de diffusion des maladies; d'autre part, comme les hôpitaux, les ladreries furent systématiquement installées aux bords ou à toute proximité des voies les plus importantes du trafic des piétons, des cavaliers et des voituriers pour attirer leur pitié et leurs aumônes. Tous deux constituent donc un jalon extrêmement précieux, parmi bien d'autres, dans la recherche systématique du tracé des anciennes voies et plus généralement dans la reconstitution des itinéraires et de leur évolution. Cette règle, les institutions affiliées à la confrérie l'illustrent avec toute la netteté désirable.

La continuité générale des voies romaines s'observe sans difficultés aux exemples de Brumath, ancienne civitas romaine, et d'Eckbolsheim, à la sortie de Strasbourg vers Saverne, à Saverne même, avec ses deux ladreries dont l'une<sup>36</sup> borde la route de la côte vers la Lorraine. Plus curieux sont les cas d'Odratzheim et de Marmoutier: elles ne jalonnent pas la voie romaine de Saverne à Strasbourg qui a connu au Moyen Age une désaffection dont témoigne l'impossibilité d'en établir le tracé proche de Saverne; elles sont installées sur la route plus longue, mais plus fréquentée du Krontal, par Marlenheim.

La voie qui unissait Brumath et Saverne, avec ses étapes de Wingersheim et de Hochfelden fut également l'une des plus passantes du diocèse. L'importance des routes franchissant les Vosges à partir de La Petite-Pierre et de Reichshoffen doit encore être élucidée. Mais l'itinéraire le mieux connu reste celui qui joint Strasbourg à Bouxwiller et à Ingwiller; c'est celui qui, depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, voyait passer les ballots de laines anglaises brutes destinées à être filées et tissées en Lombardie. Cette ancienne route

<sup>34</sup> Spécialement par l'excellent exposé sur les indices susceptibles de déterminer le tracé des voies romaines donné par *A. Grenier*, Manuel d'archéologie gallo-romaine. II. L'archéologie du sol. I. Les routes (Paris 1934, in-8°), p. 150–156, not. p. 156 et note. Une application très réussie de ces règles a été faite à la voierie médiévale par *W. Frohn*, Siechenhäuser und Verkehrsstrassen im Rheinland, dans *Rheinische Vierteljahrsblätter*, t. 2 (1932), p. 143–164, carte; ce modèle, soulignant l'étroitesse des relations entre routes et léproseries, peut être imité en Alsace et en Suisse.

<sup>35</sup> La mise au point la plus récente, très suggestive et bien documentée, n'en tient plus aucun compte: Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours (Colloques. Cahiers de civilisation). Paris 1959, in-8°, 170 p., nb. illustr.

<sup>36</sup> Voir le tracé précis de la route médiévale dans *J.-P. Wiedenhoff* et *J.-J. Hatt*, La station de relais romaine de l'Usspann, près du col de Saverne, dans Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace, n° 134 (1954), p. 35–51, planche I, p. 36.

impériale, bénéficiant du droit de conduite (*Geleitsrecht*), se prolongeait au delà de l'étape alsacienne d'Ingwiller par celles de Lemberg, Rimling, Sarreguemines, Sarrebruck, Luxembourg pour arriver en Flandre<sup>37</sup>. Nul doute que, sur chacune de ces grandes voies de communication, les troncs de léproseries n'aient recueilli les aumônes des commerçants, des voituriers aussi bien que des pèlerins.

Ce sont ces routes vivantes qui, en fin d'analyse, constituent sans doute la note dominante, l'élément coordinateur vital de toute la confrérie de Monswiller. C'est par les routes qu'affluent les voyageurs, c'est par elles qu'est apporté dans l'esprit des hommes la foi qui prie pour les ladres, dans leurs escarcelles le denier qui, réuni à tant d'autres, viendra apporter aux ladres en une double consolation morale et matérielle un peu de cette joie qui atténuerait leur sort infiniment triste.

\*

Ainsi, la confrérie des léproseries de Monswiller fournit l'exemple d'une institution imaginée par une administration civile. Cette direction laïcisée recherche avant tout l'efficacité en mettant au service de la foi ses aptitudes à dominer l'aspect économique des problèmes, en utilisant les courants de piété populaire qui progressent le long des grandes voies de communication pour les faire converger vers le lieu de pèlerinage important le plus proche.

Que ce sens pratique ait abouti à d'excellents résultats, rien ne le démontre mieux qu'une imitation de la confrérie. En 1585, en effet, l'idée du magistrat de Saverne fut reprise: une confrérie pieuse était fondée entre la léproserie d'Obernai et celles de Sélestat en Alsace et d'Offenburg, de Fribourg, de Brisach, de Rastatt et de Bade sur la rive droite du Rhin. Les statuts d'Obernai furent adoptés par tous les établissements. Pour y être admis, les malades durent appartenir à cette confrérie, qui bénéficia rapidement de nombreuses donations et de legs importants et vit son règlement confirmé en 1616. Une fois de plus, l'association fit la force de ces institutions charitables<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> G. Zeller, Une voie de trafic international à travers la Sarre, dans *Annales de l'Est*, t. 2 (1934), p. 291-304, complétant M. Schlosser, Ancienne route de Flandre en Italie, dans *Bull. de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, t. 12 (1881-1884), p. 132-134.

<sup>38</sup> Archives communales d'Obernai, GG 78 et J. Gyss, Histoire de la ville d'Obernai (Strasbourg 1866, gr. in-8°, 2 vol.), t. I, p. 468.

